



Projet d'appui aux femmes dans la pêche Phase Exploratoire

Termes de Référence

I. Introduction

Mundus maris est une association sans but lucratif établie en Belgique et œuvrant pour la sauvegarde de la biodiversité marine à travers l'éducation, les arts et la culture. *Mundus maris* (MM) travaille particulièrement dans le secteur de la pêche, la gestion durable des ressources halieutiques et leur préservation ainsi que l'amélioration des conditions de vie des pêcheurs artisanaux par la sensibilisation des décideurs, la conscientisation des citoyens au Nord et au Sud. Pour ce qui est des activités au Sénégal, MM a, entre autres, appuyé des écoles, la ré-scolarisation de jeunes de Hann-village et mené une recherche auprès des acteurs de terrain sur la mise en œuvre de la réforme des politiques sectorielles (pour plus de détail, voir la rubrique des projets sur le site www.mundusmaris.org).

Dans le cadre de l'expansion de ses activités au Sénégal, MM souhaite soutenir des initiatives en faveur des femmes, notamment celles travaillant dans la transformation des produits halieutiques. L'apport du travail des femmes dans le secteur est vital pour l'économie de la pêche. Deux de nos membres ont été à l'origine d'un rapport sur les femmes dans la pêche et l'aquaculture (études de cas, méthodologie du travail participatif avec les femmes alimenté par 30 ans d'expériences) : <http://mundusmaris.org/index.php/fr/publications/scientifiques/314-genre?hitcount=0>

Cependant, les politiques mises en œuvre favorisent l'industrialisation et la centralisation en milieu urbain au détriment du monde rural où les transformatrices et transformateurs locaux font face à des défis de taille : l'accès aux ressources et au crédit, les conditions de travail souvent très défavorables, l'absence d'infrastructures adaptées, l'absence de structures d'accueil des enfants, participation difficile, voir restreinte, dans la vie politique et dans les structures locales de gestion, etc.

2. Choix du milieu d'étude

2.1 La zone du delta du Saloum

La première zone visée est située dans le Delta du Saloum qui compte deux réserves naturelles communautaires et les 76 000 ha du parc naturel; le tout classé Réserve mondiale de la biosphère par l'Unesco et Zone humide d'importance internationale (Ramsar). Cependant, les changements dans les apports en eau douce (pluviométrie, aménagements en amont) et la surpêche portent atteinte à la biodiversité et au fonctionnement de l'écosystème. Par conséquent ces changements ont aussi eu des effets sur la vie des populations qui ont conservé une bonne partie de leurs pratiques traditionnelles. Cependant, la pénétration des mareyeurs dans les marchés national et

international des produits halieutiques se fait sentir, comme souvent ailleurs, au détriment des femmes et leur rôle régulateur de la production halieutique.

La zone ciblée est le département de Foundiounge et plus précisément les trois (3) villages, Rofangue et Fambine de la commune de Ndjirda, et Falia de la commune de Dionewar (Arrondissement de Niodior).

Ces villages sont formés à majorité de populations sérères appelées niominka. La pêche occupe la presque totalité de la population active de la collectivité dans les trois zones et demeure leur principale source de revenus. Les atouts du secteur sont entre autres l'existence de:

- l'Océan Atlantique;
- deux (2) principaux bras de mer appelés Bolong de Falia et Bolong de Diagne;
- une trentaine de bolongs et de marigots à l'intérieur de son territoire,
- une importante réserve d'écosystème de la mangrove, et de côtes marécageuses longues de 15 km,
- une zone de frayère (lieu de reproduction) et de bolongs qui couvrent 37% de la superficie totale.

La répartition du travail confine les femmes dans la récolte des mollusques (surtout pendant la période sèche), la transformation des produits de la pêche et les travaux liés à la reproduction. Les projets qui seront mis en œuvre devront participer à soulager les femmes dans leurs tâches reproductives et productives pour contribuer durablement à l'amélioration de leurs conditions de vie socio-économiques et le renforcement de leur contribution à la vie politique.

2.2 La zone de Casamance

Mundus maris y soutient un projet de réalisation documentaire sur la transformation artisanale des produits halieutiques en Casamance et plus particulièrement dans l'île de Diogué menacée par l'avancée de la mer.

Vu la rareté des ressources halieutiques et la concurrence des bateaux de pêche industrielle, la Casamance est devenue une zone refuge pour beaucoup de familles venues du Nord du Sénégal. Les mouvements migratoires y sont importants. On y note la forte présence de Ghanéens, Guinéens et autres y exploitant certaines espèces notamment les sélaciens dont la pêche est pourtant interdite (requins et raies). Ici, 80 % des produits halieutiques sont transformés faute d'infrastructures de conservation du poisson frais. Les femmes sont fortement impliquées dans cette activité, mais il y'a aussi la présence d'hommes surtout les immigrés qui travaillent en famille.

La transformation des produits de la pêche comprend essentiellement le séchage et le fumage. Pas moins de 400 fours à fumage sont exploités le long de la côte. L'activité constitue une opportunité pour l'économie locale de la sous-région ouest africaine mais aussi un véritable danger pour l'écosystème à cause des rejets importants de dioxyde de carbone qu'ils occasionnent. Ces fumées sont tout aussi nocives pour les travailleurs, les

enfants en bas âge et la population. L'usage des fours traditionnels contribue à la dégradation de l'environnement par la pollution et la déforestation (quantités de bois utilisées). En plus, le fait que les poissons soient exposés directement avec la fumée pendant les processus de production pourrait constituer un danger pour les consommateurs.

Une solution à tous ces problèmes serait l'introduction dans cette zone de l'utilisation des fours FTT développés par la FAO à l'instar du Nord du pays (voir <http://www.fao.org/news/story/fr/item/278416/icode/>). D'ailleurs, ONU Femmes tente l'expérience avec un groupe de 100 femmes à Kafountine, où des fours FTT sont en cours de construction. Par ailleurs les femmes peuvent être appuyées dans l'accueil des enfants en bas âge, la formation en gestion, l'alphabétisation et plein d'autres activités sociales pour leur permettre de mieux s'épanouir.

En effet, longtemps laissée en rade par les investissements publics sociaux et de microfinance depuis plus de deux décennies à cause des problèmes sécuritaires, la région est en reconstruction. Les femmes font face à des difficultés d'accès à la ressource ainsi qu'au crédit. Faute de crèches ou de garderies, leurs enfants sont aussi exposés à des risques sanitaires (fumées, brûlures notamment).

3. Objectifs de la mission

Cette mission au Sénégal a donc comme objectif général l'identification de projets d'autonomisation des femmes transformatrices de produits halieutiques en relation avec les différents acteurs locaux et les principales futures bénéficiaires dans chaque zone concernée.

Plus spécifiquement il s'agira de :

- Faire le diagnostic des activités de transformation des produits halieutiques que mènent les femmes dans les communes concernées en mettant en exergue les éléments d'analyse suivants: l'apport à la sécurité alimentaire, l'apport en terme de revenus pour les femmes, l'amélioration de leurs conditions de travail et vie dans un cadre d'utilisation durable des ressources naturelles en appuyant des approches conformes à bonne gestion des ressources naturelles ;
- Identifier trois idées de projets pertinentes répondant aux besoins des bénéficiaires en termes de besoins concrets et stratégiques ;
- Identifier les organisations féminines locales et analyser leurs capacités techniques et opérationnelles;
- Identifier les contraintes pesant sur les performances des chaînes de valeurs développées ainsi que des facteurs favorables à leur valorisation par les femmes et pour les femmes;
- Élaborer un plan de renforcement des capacités des femmes et de leurs organisations, y compris l'appui externe – technique et financier - nécessaire dans le cadre des projets identifiés.

4. Portée et durée du travail

Dans le Delta du Saloum, l'étude couvrira deux villages de la commune de Ndjirda et un village de la commune de Dionewar. Dans la zone de Kafountine, l'étude couvrira trois villages (Kafountine, Diogué et Cap Skiring).

Il est attendu une visite des dits villages pour mener une investigation sur le terrain en vue d'explorer toutes les pistes de projets pouvant contribuer à l'autonomisation des femmes. La durée de cette exploration est de dix (10) jours ouvrables pour le Delta du Saloum et douze (12) jours pour la zone de Casamance.

5. Méthodologie

Les missions seront effectuées de manière transparente en collaboration avec les communes et en interaction avec les femmes pour bien saisir leurs préoccupations dans le contexte spécifique de leurs communautés. Avant de débiter la mission la chargée de mission fournira les grandes lignes qu'elle compte adopter pour conduire l'étude et le programme des visites dans les différents villages de la commune.

Pour ce faire un atelier de cadrage sera organisé au cours duquel elle exposera :

- les groupes cibles à identifier sur le terrain;
- le contenu de son guide d'entretien pour validation;
- sa recherche documentaire et les sources;
- sa méthode de collecte des données sur le terrain;
- sa méthode d'analyse des données collectées et rédaction du rapport, etc.

Elle doit collaborer étroitement avec deux personnes ressources qui maîtrisent la zone dans le domaine du genre et de la pêche, les acteurs locaux et les bénéficiaires impliqués dans le développement durable.

Le programme indicatif des visites est ainsi établi :

- 1/2 journée pour le voyage aller Dakar-Djiffer
- 1/2 journée pour l'atelier de départ
- 2 jours pour chaque village (3) avec déplacement en pirogue
- 1/2 journée de restitution des travaux
- 1/2 journée pour le voyage retour Djiffer-Dakar
- 2 jours pour rédaction et vérification du rapport

Pour la Casamance le programme des visites reste à être déterminé en détail

Dans chacune des deux zones, un atelier de restitution et de validation du rapport sera organisé à la fin de la mission et ceci en relation avec les partenaires locaux notamment les potentiels actrices et acteurs et les autorités locales administratives et techniques. Grâce aux personnes ressources avec des années d'expériences/contactes dans les zones d'intérêt et un réseau de connaissances sur place, le contacte sera maintenu avec les femmes directement intéressées pendant toutes les étapes de l'identification à la mise en œuvre.

6. Résultats et livrables

La chargée de mission doit produire un rapport qui devra permettre de rédiger le projet d'appui à l'autonomisation des femmes transformatrices de produits halieutiques répondant aux besoins prioritaires de ces dernières et qui soit inscrit dans un cadre de la bonne gestion et d'utilisation durable des ressources naturelles dans les communes concernées. La version provisoire de ce document devra faire l'objet de validation et sa version finale prendra en compte les amendements apportés par les bénéficiaires potentielles et les différents acteurs. Le document final (éventuellement à publier) comprendra :

- i. un inventaire et un diagnostic technique des organisations de femmes identifiées dans les communes concernées;
- ii. une proposition de trois idées de projet valorisant la participation des femmes dans la pêche, l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur participation dans la gestion durable des ressources marines et de l'écosystème;
- iii. un plan de renforcement des capacités des organisations des femmes valorisant les ressources locales et notamment la biodiversité marine dans chaque village de la commune, y compris l'identification des appuis techniques et/ou financières nécessaires.

7. Budget

7a. Budget pour le Delta du Saloum

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE [EUR]	NOMBRE DE PERSONNES	QUANTITE	TOTAL [EUR]
Billet d'avion (Bxl-Dkr)	800	1	1 billet	800
Frais de voyage	40	1	2 jours	80
Per Diem	40	2	8 jours	640
Hebergement	50	2	6 jours	600
Personne ressource Cadl	20	1	6 jours	120
Location pirogue	25		6 jours	150
Carburant	0,7		50 litres	35
Boissons / rafraîchissements				50
Imprévus				105
Total				2500

7b. Budget pour la Casamance

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE [EUR]	NOMBRE DE PERSONNES	QUANTITE	TOTAL [EUR]
Billet d'avion (Dakar)	250	2	2 billets	500
Frais de voyage	40	2	8 jours	640
Location véhicule	80		7 jours	560
Hebergement	50	2	7 jours	700
Personne ressource	20	1	7 jours	140
Boissons / rafraîchissements				50
Imprévus				110
Total				2700

BUDGET TOTAL : 2500 + 2700 = 5200 EUR